Offre de Stage

Quel soutien de la Politique Commune des Pêches en faveur du développement de l'aquaculture en France ?

Un stage proposé par L'Institut Agro Rennes-Angers au sein du Pôle halieutique, mer et littoral

Le Pôle halieutique de L'Institut Agro Rennes-Angers est une structure transversale pluridisciplinaire qui regroupe les enseignant·es-chercheur·es et personnels impliqués dans le domaine de l'halieutique, combinant des approches écologiques des écosystèmes maritimes et littoraux, des approches zootechniques et phytotechniques des espèces aquatiques, des approches socioéconomiques des filières halieutiques, des approches sociopolitiques des usages des espaces littoraux et maritimes et de l'action publique sectorielle et territoriale.

La participation à une recherche exploratoire sur le soutien politique au développement de l'aquaculture

Avec une augmentation de la population et l'évolution des modes de consommation alimentaire, la demande en produits de la mer ne cesse de croître alors que la pêche ne peut y répondre. C'est dans ce contexte que l'intérêt pour l'aquaculture s'est développé.

L'aquaculture désigne l'ensemble des activités de culture de plantes (majoritairement les algues) et d'élevage d'animaux (mollusques, crustacés, poissons) en eau continentale ou marine. Elle comprend une grande variété de systèmes de production et de techniques d'élevage, des poissons en bassins terrestres ou en cages en mer, des mollusques bivalves sur estran, en surélévation ou en suspension.

Cet intérêt grandissant pour le développement de l'aquaculture s'est traduit par une mise à l'agenda politique au sein de la Politique commune des pêches (PCP) mise en place en 1983 en faveur d'un soutien de la pêche et de l'aquaculture. Les réformes successives de la PCP poursuivent la volonté affichée de développer l'aquaculture, avec une inflexion notable lors du dernier règlement de 2013. Ce règlement impose aux États membres d'engager des actions en faveur de l'aquaculture pour faciliter l'accès aux eaux et aux espaces terrestres et maritimes, pour supprimer les entraves administratives notamment celles concernant l'octroi des licences, pour promouvoir un modèle d'aquaculture durable suivi à partir d'indicateurs environnementaux, sociaux et économiques. L'État français et les Conseils Régionaux, respectivement en tant qu'autorité de gestion du FEAMPA et organismes intermédiaires sont pleinement impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du PSN.

Pourtant, l'aquaculture demeure un secteur peu développé en France, avec une production annuelle de moins de 200 000 tonnes, une valeur de 780 millions d'euros et un peu moins de 2800 entreprises (Données 2019, AGRESTE, 2021). Les deux tiers de la production sont constitués d'huitres et de moules, le sixième de truites, les autres productions étant quasiment confidentielles.

Un stage pour comprendre les écarts entre soutien politique en faveur de l'aquaculture et faible développement du secteur

L'objectif du stage est donc de comprendre le paradoxe entre ce soutien annoncé en faveur du développement de l'aquaculture depuis plusieurs décennies et la permanence d'un secteur qui, au vu des chiffres, ne montre pas de dynamique.

Le travail demandé s'inscrit dans un projet exploratoire en science politique. Il adoptera une grille de lecture de la sociologie politique de l'action publique proposée par P. Lascoumes et P. Le Galès (2012) pour rendre compte des écarts entre les « designs » des politiques en faveur de l'aquaculture et ses mises en œuvre. Il s'intéressera aux interactions entre acteurs et organisations pris dans une gouvernance multi-niveaux de l'Europe au local.

La méthodologie proposée s'organise à partir d'une observation par le biais de deux études de cas dans deux régions de la façade atlantique (Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) dotées des plus importantes productions aquacoles nationales et une analyse croisée de ces deux cas.

Deux axes d'études seront investis. Un premier axe retracera les évolutions politiques et de la filière aquacole depuis le soutien à l'aquaculture engagée au sein de la PCP. L'évolution du design politique du soutien à l'aquaculture sera

documentée à partir d'une double perspective multi-niveaux (Union européenne, État français et Régions Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et diachronique (depuis la création de la PCP jusqu'à la dernière réforme). Cette partie sera réalisée à partir d'une étude des documents réglementaires et stratégiques. Elle sera complétée par la recension des informations socio-économiques du secteur aquacole en France et dans les deux régions à partir de nombreuses sources disponibles.
Le deuxième axe documentera les écarts entre le design et la mise en œuvre à partir d'échanges avec les acteurs concernés, acteurs publics et acteurs économiques et de la société civile. Il consistera en la conduite d'une série d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs de cette politique aux niveaux national et régionaux.

Profil Recherché

- Étudiant en MASTER 2 en sciences halieutiques avec un intérêt marqué pour l'analyse des politiques publiques et les méthodes de collecte et d'analyse de données qualitatives
- Ou Étudiant en MASTER 2 en sciences sociales (science politique, géographie, aménagement, économie) avec un intérêt marqué pour l'aquaculture.
- Compétences en collecte et analyse de données qualitatives.
- Contacts aisés avec une diversité d'acteurs publics et privés en charge de la mise en œuvre de la PCP et de l'aquaculture.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale.
- Capacité à travailler de manière autonome et à respecter les délais.

Conditions du Stage

- Lieu : Rennes.
- Durée : 6 mois.
- Début : février-mars 2024
- Rémunération : indemnité de stage selon législation en vigueur
- Déplacement pris en charge (budget à respecter)
- Encadrement : Le stagiaire sera encadré par trois enseignant·es chercheur·es relevant des sciences politiques et des sciences halieutiques et aquacoles de l'Institut Agro (Catherine Laidin, UMR ESO ; Marie Lesueur, Pôle halieutique, mer et littoral et Hervé Le Bris, UMR Decod)

Comment postuler

Les candidat·e·s intéressé·e·s sont prié·e·s d'envoyer leur CV et une lettre de motivation par mail aux trois personnes suivantes catherine.laidin@institut-agro.fr, marie.lesueur@institut-agro.fr et herve.lebris@institut.agro.fr

Veuillez mentionner dans l'objet du mail [Candidature stage Politique aquaculture] puis votre nom et prénom.
Veuillez nommer vos CV et lettre de motivation de la façon suivante NOM_Prenom_stagePolAqua_CV et NOM_Prenom_stagePolAqua_LM

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 15 novembre 2023.